

Grand Murin	DHFF	LRN	LRRR	Etat de conservation
<i>Myotis myotis</i>	II, IV 1324	LC / NT	VU	Inconnu

**Description** : Le Grand murin peut atteindre 43 centimètres d'envergure pour une quarantaine de grammes. Le pelage est épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris. Son vol est souple et lent, adapté au glanage de proies au sol.

**Ecologie** : Le Grand murin cible essentiellement les coléoptères qu'il attrape au sol. Il fréquente les forêts claires sans sous étage et au sol nu, ainsi que les prairies fauchées ou les pâtures.

Le Grand murin est capable de s'éloigner à plus de 25 kilomètres de son gîte chaque nuit. Cette espèce, lors de ses déplacements entre gîtes et zones de chasse, emprunte les structures paysagères, notamment les rivières avec ripisylve, les haies ou les lisières forestières (ARLETTAZ in ROUE ET BARATAUD, 1999).



© Yoann PEYRARD

En France, en dehors de la zone méditerranéenne, le Grand murin sélectionne principalement des gîtes en milieux bâtis. Les colonies peuvent comprendre plusieurs centaines de femelles adultes

**Statut** : Le Grand murin figure à l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore », il est considéré comme vulnérable au niveau régional.

**Population locale** : En hiver, l'espèce a été observée sur les trois tunnels du site, toujours en faibles effectifs. Le Grand murin a été capturé à plusieurs reprises, jusqu'à 7 individus lors d'une soirée. L'espèce semble utiliser le tunnel du Malleval comme site d'essaimage.

**Conservation de l'espèce** : La préservation des gîtes fréquentés par l'espèce s'avère bien-sûr une priorité pour la conservation du Grand murin. Afin de maintenir les territoires de chasse, il convient de conserver des boisements dont la strate basse est absente et des prairies de fauche, d'éviter la conversion de prairies en cultures intensives et de favoriser les écotones favorables au développement des proies de l'espèce.